



VENDEUIL

BULLETIN MUNICIPAL

n° 6 - 2018 du 04 septembre 2018

.....

Présidence : M. DA FONSECA André, Maire

Etaient présents : M. MARLIERE Martial, M. DEGRANDE Pascal, M. DRAN Éric, M. PARENT Yves, Mme LANGLET Séverine, M. LECOMTE Dominique, Mme PELLETIER Marie-Jeanne, Mme ANCELET Véronique, Mme BOCQUET Fabienne, Mme DELOT Maryline, M. BEAUDIER Pierre, Mme DELOT Martine, Mme BOURGAUX Nicole.

Absents excusés : M. DUPLOUY Sylvain.

Assistait également Céline DELIMAUGES, secrétaire de mairie.

AMENAGEMENT DE L'AVENUE PAUL CARETTE

Les travaux d'aménagement de l'avenue Paul Carette débuteront le **29 octobre prochain**. La Société GOREZ a été retenue pour la réalisation de ce chantier. Durant ces travaux prévus pour durer 4 semaines environ, la route sera barrée et interdite à la circulation sauf riverains.

Une réunion d'information à l'intention des riverains aura lieu le **jeudi 18 octobre à 18h00**, salle de la mairie.

SUBVENTIONS COMMUNALES : Le Conseil Municipal étudiera le bilan de chaque association Vendeuilloise sollicitant une subvention lors du prochain conseil Municipal.

BROCANTE DU C.C.A.S. : La brocante du dimanche 27 août a rencontré un beau succès. Toutefois, une petite baisse des recettes est à noter du côté de la buvette et de la restauration. Malgré la fraîcheur matinale, le nombre d'emplacements occupés est resté identique à l'année 2017 soit 462 emplacements de 3 mètres.

ETANG COMMUNAL : Une commande de poisson va être passée. Le repoissonnement de l'étang est prévu aux alentours du 15 novembre 2018.

REPAS DU C.C.A.S : Le traditionnel repas offert aux personnes de plus de 60 ans aura lieu cette année le dimanche 14 octobre.

Toute personne de 60 ans et plus dans l'année qui ne recevrait pas son invitation avant le 1^{er} octobre est priée de se faire connaître en Mairie.

OPERATION « BRIOCHES » : Comme tous les ans le Conseil Municipal participera à l'opération « brioches », en faveur de « l'Association de Parents et amis de Personnes Handicapées Mentales ».

Celle-ci se déroulera le samedi 06 octobre 2018, à partir de 09h00. Les brioches seront vendues au prix minimum de 4 €, toutes les recettes étant, bien entendu, reversées à l'association. Merci d'avance de votre accueil et de votre générosité.



RECENSEMENT MILITAIRE : Les jeunes gens nés en juillet, août ou septembre 2002 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

REVISION DES LISTES ELECTORALES :

Les nouveaux Vendeuillois sont invités à s'inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2018.

Les inscriptions ont lieu au secrétariat de mairie.

Se munir d'une pièce d'identité.



LA LUMIERE DU PAPILLON : *Mme Clotilde AUGER, thérapeute en énergie, vient d'ouvrir un local de soins énergétiques destinés aux personnes en quête de mieux être, de paix intérieure.*

Le local se situe à la Maison communale, 15 rue Louis Pasteur où est déjà installée notre coiffeuse, Melle ROY Laurie.

*Pour un rendez-vous ou une information,
contactez*

Mme AUGER au 06.24.56.80.75



La municipalité est à la recherche d'un sapin pour décorer la place du 18 juin 1940 pour les fêtes de fin d'année.

Si vous avez un arbre que vous souhaitez couper, contactez la mairie au 03.23.07.82.47.

PETIT RAPPEL DE CIVISME...

LES PLANTATIONS

Rappel des articles 671 et 672 du code civil :

- Si les plantations font plus de 2 mètres de hauteur, elles doivent se situer à au moins 2 mètres de la limite séparative de deux propriétés ;
- Pour les arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 mètres, la distance minimale à respecter est de 0,50 m.

DECHETS ET ENCOMBRANTS

L'incivilité est partout dans notre village : le verre cassé ou simplement déposé avec d'autres déchets au pied du container à verre, les vêtements déposés autour de la benne à vêtements, les détritiques et bouteilles abandonnées place de la poste, les tables de pique-nique vandalisées, les restes de pique-niques autour de l'étang...

Les chemins ruraux peuvent également devenir rapidement des zones de dépôts sauvages au coin d'un bois ou dans une rivière.

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. **C'est un acte d'incivisme.**

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage.

Chaque producteur de déchets, qu'il s'agisse d'un particulier, d'une collectivité locale ou d'un industriel est responsable de ses déchets, et des conditions dans lesquelles ils sont collectés, transportés, éliminés ou recyclés (art. L.541-2 du code de l'environnement).

Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal).

Le centre de tri installé à Mézières sur Oise, permet avec des plages horaires très larges, un accès facilité pour tous les habitants.

En voici les horaires (identiques toute l'année sauf jours fériés) :

Du lundi au samedi de 9H à 19H

Le Dimanche de 9H à 11H30

C'EST LA RENTRÉE ...

DYNAMIC'S GYM

L'association propose différentes activités ouvertes à tous. Pour plus d'infos, contacter le 06.80.33.86.28.



GYM : le mercredi de 19h00 à 20h00, salle de la Mairie.



MARCHE NORDIQUE : Séances de Marche Nordique encadrées par une animatrice diplômée, le mardi de 09h30 à 11h00 (rendez-vous sur le parking du stade).



QI GONG : le lundi de 18h30 à 19h30, salle de la Mairie (à l'étage)

Le qi gong est une gymnastique traditionnelle chinoise et une science de la respiration, fondée sur la connaissance et la maîtrise de l'énergie vitale, et associant mouvements lents, exercices respiratoires et concentration.

THE COUNTRY CLUB IN VENDEUIL

L'association propose des cours de danse country tous les lundis, salle de la mairie :



- De 18h30 à 19h30 pour les débutants
- De 19h30 à 21h00 pour les intermédiaires

Pour tous renseignements, contacter Mme MICHALAK Chantal au 06.03.57.39.24

FOOTBALL CLUB DE VENDEUIL

Pour tout renseignement, contactez M. Dominique LEPOLARD 06.80.58.37.41.



Pour l'année 2018-2019, une seule équipe est engagée en foot loisirs (ou plutôt CDM, Championnat du Dimanche Matin). Pour tout contact : Bruno LEPOLARD, 06.13.43.28.14.

Pour tous les jeunes (de 6 à 18 ans), se rapprocher de la SASM MOY de l'Aisne et contacter le responsable des équipes de jeunes, Geoffrey BLANCHARD au 06.17.01.43.26.



RE'CREATIF

L'association propose, le **mardi de 14h00 à 17h00** et le **vendredi 14h00 à 18h00**, diverses activités ouvertes à tous, à la Mairie (côté bibliothèque).

Pour tous renseignements, contacter le 06.31.03.37.32 ou 06.59.70.15.69. ou clubrecreatifvendeuil@gmail.com

A savoir que l'association assure en même temps les permanences de la bibliothèque.



Mardi de 14h00 à 17h00



Vendredi de 14h00 à 18h00